

Éducation – Encadrement sportif

CONFEJES

Parmi les instruments de coopération multilatérale de l'espace géographique francophone, la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française (Confejes) est l'un des plus actifs et des plus performants. En effet, chaque année, un important programme d'activités est exécuté dans des domaines suivants au profit des pays membres en développement :

- Éducation non conventionnelle
- Participation des jeunes au développement
- Insertion des jeunes dans les circuits de production
- Éducation physique et sportive au niveau de l'enseignement primaire
- Encadrement de la pratique sportive
- Sport de masse et sport de haut niveau
- Formation de cadres de la jeunesse et des sports en vue d'atteindre l'auto-suffisance dans ce domaine, etc. . .

Lors de la 19^e session ordinaire de la Confejes, qui s'est tenue à Ndjamena (Tchad), l'assemblée a adopté un programme d'activités très dense dans ce sens. Dans le cadre de la coopération au sein de la Confejes, l'action des pays du nord joue un rôle extrêmement important. Le Canada, pour sa part, avec le Québec, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario, apporte une contribution très régulière et appréciable.

Depuis sa mise en œuvre, le programme de bourses canadiennes a déjà formé 206 cadres qui, actuellement, sont en poste dans les 22 pays en développement membres de la Confejes. Ce programme très novateur doit permettre aux pays en développement de devenir autonomes en matière d'encadrement des activités de jeunesse et de sports. Ainsi, les professeurs des universités canadiennes (Laval, Montréal, Ottawa et, bientôt, Moncton) contribuent à la formation des formateurs africains. Certains d'entre eux se voient assigner des missions de professeurs invités par des instituts africains à vocation régionale, tels l'INJS d'Abidjan, l'INSEPS de Dakar, l'INJS de Yaoundé et l'ISEPS de Brazzaville.

Par ailleurs, des dossiers importants tels que l'intégration de l'éducation physique et sportive au niveau primaire Le Canada et l'Afrique

et l'encadrement de la pratique sportive, sont acheminés conjointement par le Québec, la France, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario. Enfin, il faut noter que l'ACDI assiste le Secrétariat général de la Confejes en mettant à sa disposition un conseiller technique. ■

Nouveau-Brunswick

Les enseignantes et la solidarité internationale

Depuis janvier 1988, l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick, en collaboration avec l'Agence canadienne de développement international, parrainent un projet d'éducation sur la solidarité internationale. D'une durée de deux ans, le projet vise essentiellement à sensibiliser l'ensemble du personnel enseignant francophone de la province du Nouveau-Brunswick à l'internationalisme et aux valeurs qui lui sont inhérentes.

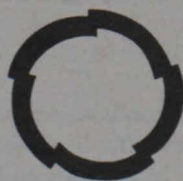
Pour atteindre ce but, on a constitué un réseau d'agents multiplicateurs qui regroupe des personnes de toutes les régions francophones du Nouveau-Brunswick. Ces agents recevront une formation spéciale à l'Université de Moncton en mai et en août 1989. ■

Sommet francophone de Dakar – Mai 1989

Le Sénégal accueillera, sous la présidence de S.E. le Président Abdou Diouf, le troisième Sommet des

pays ayant en commun l'usage du français, du 24 au 26 mai 1989, le premier à se tenir sur le continent africain.

Le Sommet sera l'occasion pour les chefs d'États de se concerter et de faire le point à partir de rapports soumis par le Comité issu du Sommet (CIS), les divers réseaux et les autres institutions de la francophonie.



Nations Unies

M^{me} Sharon Capeling vient d'être nommée au poste de Directeur du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM).

Originaire de la Saskatchewan, M^{me} Capeling œuvre dans le domaine du développement international depuis plus de vingt ans. Depuis 1983, elle administrait des projets du CUSO (Canadian University Services Overseas) en Afrique occidentale.

L'UNIFEM tire son origine du Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la femme établi en 1976, auquel il a succédé en 1984. Organisme distinct et autonome, il agit en association avec le Programme des Nations Unies pour le développement.

Montréal

Le professeur John P. Humphrey de l'université McGill, s'est vu attribuer le Prix des Nations Unies pour les droits de l'homme, à l'occasion du 40^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

M. Humphrey, professeur émérite de droit international à l'université McGill de Montréal, a connu une longue carrière dans le domaine des droits de l'homme. Premier directeur de la Division des droits de l'homme des Nations Unies, il a participé aux travaux préparatoires à la Déclaration universelle que l'Assemblée générale des Nations Unies a adoptée en 1948. Auteur de nombreux livres et articles touchant les droits de la personne et autres aspects du droit international, il s'est vu décerner en 1974 l'Ordre du Canada en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle à la cause des droits de l'homme sur la scène internationale. ■



Francophonie — Sommet de Québec — Septembre 1987
Photo : ministère des Communications du Québec, Bernard Vallée